

Séance du Conseil d'Administration en date du 8 juillet 2021

Délibération n° 2021-18 – Plan de déploiement des modules polytechniques et des modules d'ouverture

Vu les statuts de l'INSA Hauts-de-France,
Vu l'avis du conseil des études du 1^{er} juillet 2021,

Considérant que 21 membres sur les 32 membres ayant voix délibérative étaient présents ou représentés, qu'ainsi le quorum était atteint,

Article unique :

Le conseil d'administration adopte le plan de déploiement des modules polytechniques et des modules d'ouverture à compter du 1^{er} septembre 2021 tel qu'annexé à la présente délibération.

Le Directeur

Arnel de la Bourdonnaye

Nombre de votants : 21
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Plan de déploiement des Modules Polytechniques et de Modules d'Ouverture

Si : Semestre i ; **MP** : Module Polytechnique ; **MO** : Module d'Ouverture

Rentrée	
2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> • S1 : pas de MP ni de MO. • S2 : MO mais pas de MP. • Journées de sensibilisation aux MP durant le S2 • MP/MO aux semestres : <ul style="list-style-type: none"> ✓ S3 et S4 ✓ S5 et S6 de la nouvelle accréditation (certains S5 et S6 seront encore sur les anciennes maquettes) ✓ S7, S8, S9 et S10 • Si un de ces derniers semestres (S3 à S10) contient un projet, un stage ou un mémoire de recherche d'au moins 6 crédits ECTS, ce dernier remplace le MP et le MO, dans la limite d'un semestre par an. • Pour les alternants : MP et MO une fois par an
2022-2023	<ul style="list-style-type: none"> • S1 : pas de MP ni de MO. • S2 : MO mais pas de MP. • Journées de sensibilisation aux MP durant le S2. • MP/MO aux semestres S3, S4, S5, S6, S7, S8, S9 et S10 • Si un de ces derniers semestres (S3 à S10) contient un projet, un stage ou un mémoire de recherche d'au moins 6 crédits ECTS, ce dernier remplace le MP et le MO, dans la limite d'un semestre par an. • Pour les alternants : MP et MO une fois par an.

Plan de déploiement des Modules Polytechniques et de Modules d'Ouverture

Si : Semestre i ; MP : Module Polytechnique ; MO : Module d'Ouverture

Rentrée	
2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> • S1 : pas de MP ni de MO. • S2 : MO mais pas de MP. • Journées de sensibilisation aux MP durant le S2 • MP/MO aux semestres : <ul style="list-style-type: none"> ✓ S3 et S4 ✓ S5 et S6 de la nouvelle accréditation (certains S5 et S6 seront encore sur les anciennes maquettes) ✓ S7, S8, S9 et S10 • Si un de ces derniers semestres (S3 à S10) contient un projet, un stage ou un mémoire de recherche d'au moins 6 crédits ECTS, ce dernier remplace le MP et le MO, dans la limite d'un semestre par an. • Pour les alternants : MP et MO une fois par an
2022-2023	<ul style="list-style-type: none"> • S1 : pas de MP ni de MO. • S2 : MO mais pas de MP. • Journées de sensibilisation aux MP durant le S2. • MP/MO aux semestres S3, S4, S5, S6, S7, S8, S9 et S10 • Si un de ces derniers semestres (S3 à S10) contient un projet, un stage ou un mémoire de recherche d'au moins 6 crédits ECTS, ce dernier remplace le MP et le MO, dans la limite d'un semestre par an. • Pour les alternants : MP et MO une fois par an.